

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

AVIS PUBLIC

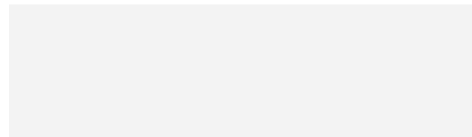
ALIÉNATION DE BIENS

Conformément au paragraphe 1.0.1 de l'article 28 de la
Loi sur les cités et villes

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, de ce qui suit :

Pour faire suite à la résolution 2013-02-052 adoptée lors de la séance ordinaire du 19 février 2013, les lots 5 042 685 et 5 042 686 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Beauharnois, lots situés dans le parc industriel et portuaire Perron, ont été vendus à la compagnie CSX Transportation, Inc., représentée par M^e Philippe Johnson, avocat, pour la somme de 36 000 \$, taxes en sus.

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD ce 26 septembre 2013.



Alain Gagnon, MAP,OMA
Greffier